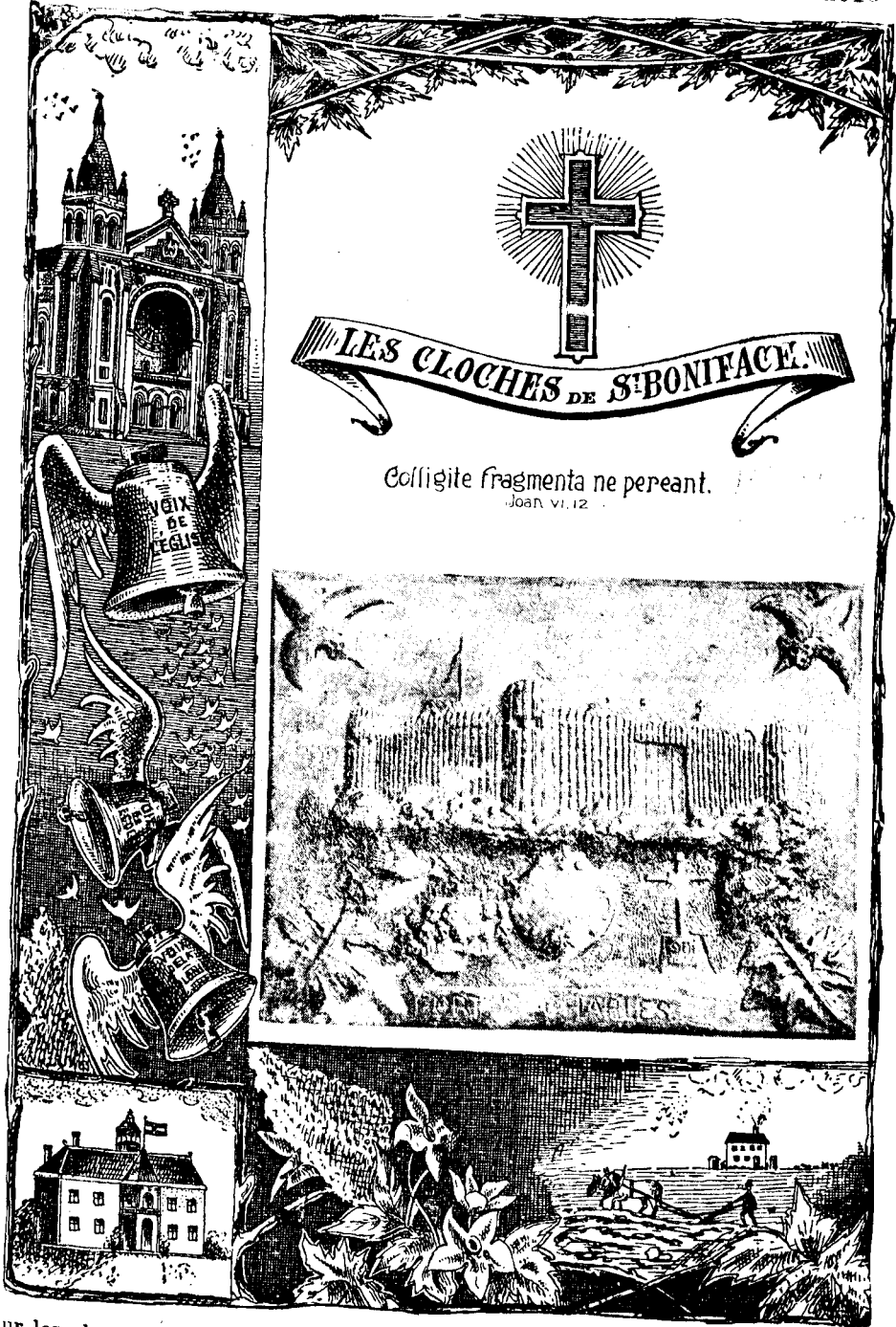


Pages Missing



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant { LES CLOCHES de Saint-Boniface
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur { Manitoba, Canada.
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

TABLE DES MATIERES

DU

Quinzieme Volume

ANNEE 1916

Académie Saint-Joseph	349, 384
A. C. J. C.	45, 89, 144, 212, 326
Albert, saint	13
Amendements Coldwell rappelés	47
Année nouvelle	4
Assemblée du 25 février	84
<i>Association d'Éducation</i> de l'Ontario	41, 67
<i>Association d'Éducation</i> du Manitoba	84, 100, 157, 167, 170, 198, 217, 273, 384
Assomption devant Benoît XV	7
Athabaska	269, 377, 382
Aulneau, S. J., R. P.	135
Beaupré, O. M. I., R. P. J.-B.	202, 230
Belgique	35, 302, 383
Béliveau, M. l'abbé Arthur-J.	277, 279
Bénédictin des ornements sacrés	44
Benoît, Dom Paul	27, 56, 116, 129, 160, 331, 375, 383
Benoît XV	4, 96, 100, 151, 219, 224, 305, 322, 331, 337, 353
Bibliographie	30, 95, 127, 158, 176, 215, 255, 271, 302, 320, 351
Bibliothèque indienne de Saint-Boniface	122
Bon-Pasteur de Kildonan	365
Brodeur, M. l'abbé Rosario	202, 279
Bruxelles, Man.	242, 383
Bulle de division du diocèse	145, 148, 161
Bulles et palliums	159
Calendriers grégorien et julien	156, 286
Camper, O. M. I., Feu R. P. J.-C.	162, 239
<i>Canada Ecclésiastique</i>	126

<i>Canadian Church Extension Society</i>	367
Canadiens français dans l'Ouest	O. Reclus: 38; E. Lamy: 235
Cardinal Bégin	19, 55, 65, 321, 329
Cardinal Gibbons	60
Cardinal Gotti	265
Cardinal Mercier	35
Cardinal Pie (centenaire)	33
Carmel de Saint-Boniface	94, 153, 305
Centenaire des O. M. I.	39, 66, 176, 369
Chanoines Réguliers de l'I.-C.	27, 56, 116, 129, 375, 383
Chanoinesses des Cinq Plaies	130
Cathédrale de Montréal	336
Chant grégorien	153, 346, 365
Chasse au <i>buffalo</i>	361
Chesterfield Inlet	232, 312, 345, 383
Chine catholique	158
Cinéma	272
Clergé	325
<i>Cloches</i> , Les	5
Collège d'Edmonton	128, 176
Collège de Saint-Boniface	32, 84, 107, 126, 169, 171, 202, 250, 304, 365, 383
Colonisation	38, 116, 129, 233, 235, 323, 335
<i>Commissio divinitus</i> , lettre	353, 383
Communion pendant les Quarante-Heures	143
Communion: vertu divine	143
Confédération canadienne	24, 36, 173, 181
Congrès canadien-français d'Ottawa	67, 286
Congrès de Saint-Boniface	217, 231
Congrès de Willow-Bunch	276
Courtot, S. J., R. P.	171
Croix du chemin, la	351
Cross Lake, Man.	256, 287, 290, 314
Curé, le — Lamartine	351
D'Alton, O. M. I., Feu R. P.	11
Dandurand, O. M. I., R. P.	106, 283
Danses (décret de la Consistoriale)	357
Decorby, O. M. I., Feu R. P. Jules	329, 361, 380
Delaere, C. SS. R., R. P.	335
Demi-chrétiens	94
Darveau, M. l'abbé J.-E.	241
Désaveu dans l'Ontario	89, 159
Dimanche du forgeron	158
Division du diocèse	1, 22, 127, 145, 149, 161, 182, 194

Divorce	58
Dominicains	238, 280, 349
Droit canonique	279
Droit, le	104, 113, 114
<i>Droit, Le</i>	125, 383
Dumoulin, M. l'abbé S.-N.	308, 318
Ecoles bilingues	47, 63, 80, 81, 96, 171, 192, 324, 336, 337
Ecoles de la Saskatchewan	144, 374
Élection et consécration épiscopales	9
Emerson: église incendiée	160
Enseignement anglo-polonais et anglo-ruthène	15, 26, 92
Enseignement de l'État	172
Familles au Sacré-Cœur	253, 328
Fannystelle	336
Foi et langue	94, 99, 181, 324, 337
Fonds patriotique	88
Fort Frances	319
Fort Saint-Charles	26, 134, 250, 317, 379
Franc-Maçonnerie	110, 160, 268, 333, 358
Gréa, Dom	27, 56, 116, 352
Guerre européenne	49, 55, 91, 97, 288, 305, 336
Haileybury — Nouveau diocèse	66
Halde, M. l'abbé Joseph	315
Hella, Feu M. l'abbé J.-L.	359
Heure légale	267
<i>Hiberniens</i> de Winnipeg	75, 108, 232
Hill, James-J.	200, 288
Hôtellerie de la Trappe	142, 154, 319
Hôpital de Saint-Boniface	226, 335, 378
Ile-au-Massacre	138, 250
Index	251
Inondation à Saint-Boniface	144
Jésuites	63, 135, 139, 250, 347
Joseph, Rév. Frère	63, 96, 102, 348
Kenora, Ont.	13, 231, 303
Keewatin — vicariat apostolique	345
Kwakman, M. l'abbé Evrard	202, 279

La Broquerie: fêtes paroissiales	280
Laïques catholiques et Pie X	172
Laity, O. M. I., Feu R. P.	48
Landry, Sénateur Ph.	24, 41, 58, 71
Langue française	47, 75, 104
Langues à Londres	34
Laurin, M. l'abbé A.	202, 225, 279
La Vérendrye	135, 142, 317, 379
Leblanc, O. M. I., R. P.	232, 312, 383
Lebret, Sask.	346
Lecanuet, Feu le R. P.	382
Lecoq, O. M. I., R. P.	287, 312, 383
Légalité, superstition de la	30, 88
Léon XIII et l'abstinence totale	72
Ligue du Sacré-Cœur	72
Lorette	225
Louvain, bibliothèque de	346
Mackensie	48, 128, 173, 269, 311, 368, 382
Malaise au Canada	55
Martyrs des Esquimaux	128, 173, 311, 383
Martyrs canadiens	63, 347
Mariages mixtes	87, 181, 331
Médaille-scapulaire	333
Mères, vos filles!	255
Messier, M. l'abbé Horace	202, 225, 242, 279
Minorité	Jacques Piou: 62; Thomas Chapais: 169
Miroir et crucifix	285
Modes féminines	102
Monument Hébert	298
Morice, O. M. I., R. P. A.-G.	355, 373
Municipalisation des commissions scolaires	80
Mgr Béliveau	1, 14, 79, 143, 206, 310
Archevêque de Saint-Boniface	2
Conférence sur le patriotisme	36
Au Congrès d'Ottawa	67, 113
Voyage à Rome	79, 149
<i>Association d'Education du Manitoba</i>	170
Mandement de prise de possession	177
Intronisation et pallium	184
Au Congrès de Saint-Boniface	217
A Cross Lake	290
Troisième Centenaire de la Foi	306, 321, 326
Limousine	319
<i>Société Historique de Saint-Boniface</i>	379

Mgr Bernard	41
Mgr Blanche	272
Mgr Breynat, O. M. I.	143, 173, 311, 382
Mgr Bruchési	55, 64, 343
Mgr Budka	92, 186
Mgr Charlebois O. M. I.	32, 70, 99, 125, 144, 215, 288, 290, 345, 367
Mgr Cloutier	87
Mgr Dontenwill, O. M. I.	66
Mgr Faraud, O. M. I.	246
Mgr Grouard, O. M. I.	63, 377
Mgr Grandin, O. M. I.	301
Mgr Laffèche	2, 122, 246, 307
Mgr Langevin, O. M. I.	125, 241, 330, 381
Et son successeur	2
<i>Les Cloches de Saint-Boniface</i>	5
Le salon de Mgr Langevin	121
Fermeté intransigeante	133
Fort Saint-Charles	139, 379
Appréciation par son successeur	177
Premier anniversaire de sa mort	200, 201
Ecole de Cross Lake	291, 301
Et les sauvages	299
<i>Sa Vie par le P. Morice</i>	355, 373
Mgr Latulipe	66, 68, 98
Mgr Legal, O. M. I.	13, 115, 203
Mgr Lobbedey	91, 356
Mgr Lorrain	16
Mgr Mathieu	15, 31, 79, 128, 169, 346
Archevêque de Régina	1, 17, 51
<i>A mes prêtres</i>	111
Impose le pallium à Mgr Béliveau	185, 199
Reçoit le pallium	203
Mgr McNeil	298
Mgr Pascal, O. M. I.	31, 112
Vingt cinq ans d'épiscopat	220
Première visite pastorale	243, 257
Blason épiscopal	265
<i>La Famille et le Mariage chrétien</i>	302
Mgr Provencher	307, 317, 370
Mgr Roy, P.-E.	18, 323, 369
Mgr Stagni, O. S. M.	1, 383
Mgr Sinnott	1, 22, 290, 321, 383
Mgr Szeptychi, O. S. B. M.	327, 359
Mgr Taché, O. M. I.	248, 318, 336
Le salon de Mgr Taché	121

Fort Saint-Charles	139
Missionnaires Oblates	108, 241, 270, 297, 301, 336
Norris et les Orangistes	105
Notre-Dame de Lourdes	116, 129, 331, 383
Ordinations	202, 225, 230, 277, 346
Orphelinat Saint-Joseph	367
Pains d'autels	174
Pallium	9, 159, 203
Pampalon, C. S. S. R., R. P. A.	368
Paroisse canadienne-française	103
Patriotisme	36, 55, 62
Perrin, S. S., M. l'abbé L.	278
Pinewood, Ont.	13
Portelance, O. M. I., R. P. X.	366
Prendergast, l'honorable Juge	84, 100, 170, 218, 230
Presse catholique	100, 282
Prêtres soldats	277
Prières après la messe	48
Prières pour la race	309
Prière, la	57
Procès Dumas vs Baribault	218
Profession religieuse	14, 41, 58, 60, 64, 72, 73, 78, 79, 109, 176, 279
Programme scolaire manitobain	273
Prohibition, la	16, 41, 58, 60, 64, 72, 73, 78, 79, 109, 176, 279
<i>Propagation de la Foi</i>	377
Prud'homme, l'honorable Juge	79, 139, 143, 149, 169, 219
Qu'Appelle, Sask.	361
Question bilingue au Parlement fédéral	167, 214
Question romaine	49
Question scolaire au Pas	80
Question scolaire en Sask.-Alta	374
Question scolaire ontarienne	4, 16, 24, 45, 58, 67, 79, 89, 93, 96, 113, 128, 167, 176, 337, 352
Question scolaire manitobaine	35, 47, 63, 81, 93, 96, 105, 112, 132, 168, 170, 180, 191, 212, 273, 337
<i>Raccommodage, prix de</i>	330
Règlement Laurier-Greenway	84, 101, 180, 191, 212, 374
Régina, prov. eccl. de	1, 17, 51, 145, 202, 203
Résistance et conciliation	132

Retraites fermées	154
Revanche des berceaux	173
<i>Rosary Hall</i> à Edmonton	115
Rouvière et LeRoux, O. M. I., RR. PP.	128, 173, 311
Sacré-Cœur de Winnipeg	169, 366
Saint-Adolphe	346
Saint-Alphonse de Winnipeg	216, 231, 330
Saint-Claude	129
Saint-François-Xavier	25
Saint-Lazare	15, 380
Saint-Laurent	32, 163
Saint-Léon	129, 216, 356
Saint-Norbert	368
Saint-Philippe, Sask.	381
Saint-Pierre	319, 327
Saint Thomas et Benoît XV	353
Sainte-Anne des Chênes	279, 288, 302, 383
<i>Sainte-Enfance</i> , la	299
Sainte-Rose du Lac	62, 237
Salon de Mgr Taché	121
<i>Semaine Religieuse</i> de Montréal	266
Sœurs de la Providence	318
Sœurs de N.-D. des Missions	62
Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie	61, 238, 270, 313, 333, 335, 336, 349, 366, 384
Sœurs Grises de Montréal	14, 25, 32, 62, 100, 259, 307, 335, 343, 367, 368, 371
<i>Société Historique</i> de Saint-Boniface	135, 379
Suffrage féminin	59
<i>Trois Ave Maria</i> , dévotion des	376
Troisième centenaire de la Foi	289, 306, 321
<i>Union Canadienne</i>	36, 96, 103, 160
<i>Union Métisse</i>	115, 256, 335
Vicariat de la Saskatchewan	243, 257
<i>Vie de Mgr Langerin</i>	355, 368, 373
Vocations sacerdotales	266
Willems, Feu M. l'abbé G.	242
Winnipeg, archidiocèse de	1, 22, 145, 182, 383
Yamachiche	304, 307

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Trois nouveaux Archevêques dans l'Ouest Canadien—Le nouvel Archevêque de Saint-Boniface—La nouvelle année—La question de l'Assomption devant Sa Sainteté Benoît XV—Renseignements utiles—Articles remis—Feu le R. P. Richard D'Alton, O. M. I.—Le culte de saint Albert de Louvain au Canada—Bénédiction de deux nouvelles églises—Profession religieuse à la Maison Provinciale—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XV

1 JANVIER 1916

No 1

TROIS NOUVEAUX ARCHEVEQUES DANS L'OUEST CANADIEN

Le 17 décembre S. E. Mgr le Délégué Apostolique a communiqué par dépêche — et le lendemain par lettre — à S. G. Mgr Béliveau, évêque de Domitianopolis et administrateur du diocèse *sede vacante*, la nouvelle officielle de la nomination de trois nouveaux archevêques pour l'Ouest Canadien.

Au Consistoire du 9 décembre, le Souverain Pontife a proclamé :

1. L'érection d'une nouvelle province ecclésiastique dans la Saskatchewan, avec siège métropolitain à Régina et avec le diocèse de Prince-Albert comme suffragant ;

2. La nomination de Mgr Mathieu comme premier archevêque de Régina ;

3. L'érection à Winnipeg d'un nouveau siège archiépiscopal, immédiatement sujet au Saint-Siège, avec Mgr Sinnott comme titulaire ;

4. La nomination de Mgr Béliveau au siège métropolitain de Saint-Boniface, auquel le vicariat apostolique du Keewatin demeure attaché comme suffragant.

La délimitation des territoires respectifs des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg n'est pas encore connue.

Les Cloches de Saint-Boniface offrent aux nouveaux archevêques leurs respectueuses félicitations et leurs meilleurs vœux.

Ad multos et faustissimos annos!

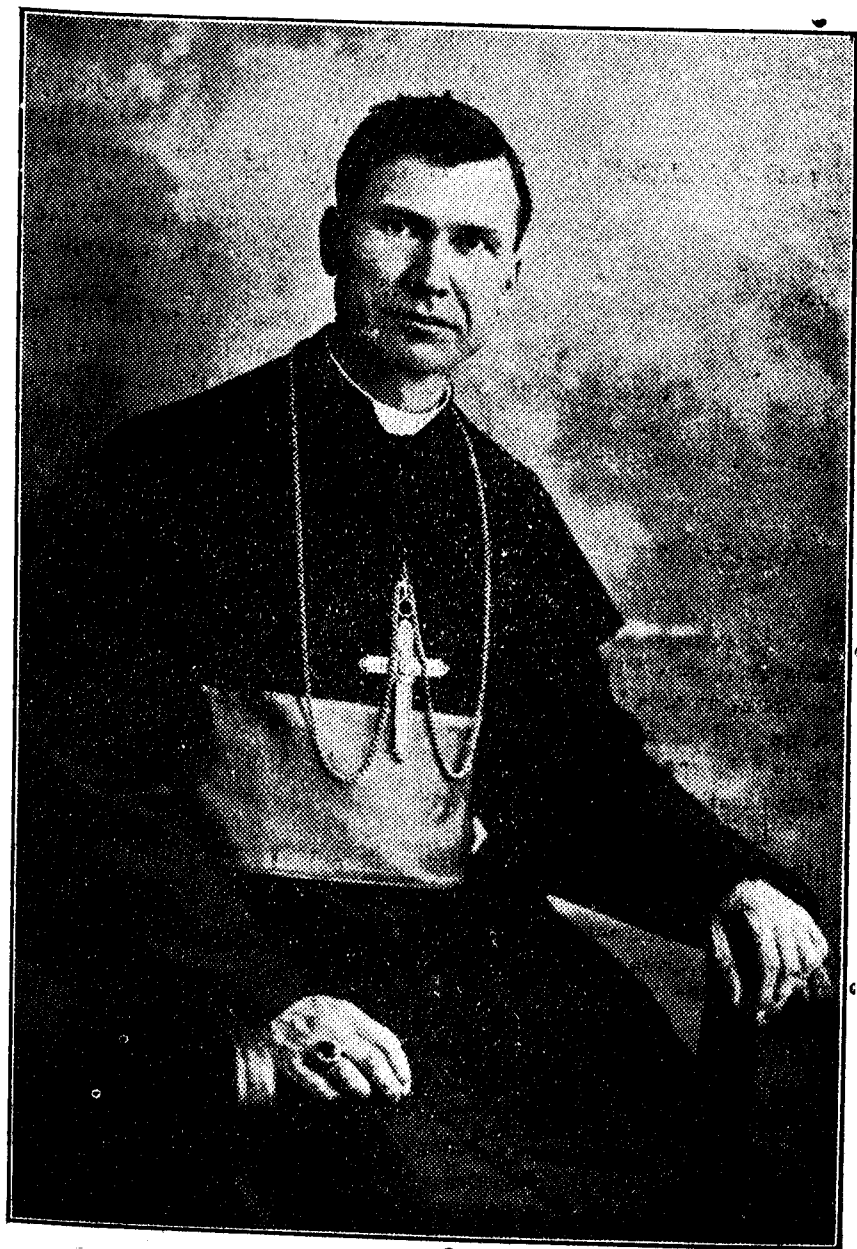
LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Le deuil du diocèse de Saint-Boniface a pris fin. Le grand archevêque, que nous avons pleuré pendant six longs mois, revit dans l'homme de son choix et le fils de son cœur, dans l'évêque auquel il avait conféré avec tant de joie et de bonheur la plénitude du sacerdoce deux ans avant de descendre dans la tombe.

Les Cloches ne sauraient mieux exprimer les sentiments qu'elles savent être dans tous les cœurs qu'en rappelant ceux qui animaient l'archevêque consécrateur le 25 juillet 1913: "Après avoir chanté ce matin la grande hymne de l'Eglise: le *Te Deum laudamus*," disait-il au banquet qui suivit la cérémonie, "je sens le besoin de m'écrier avec l'Apôtre: *Superabundo gaudio*, mon âme déborde de joie parce que ce jour est un des plus heureux de mon épiscopat de plus de dix-huit ans. Je puis dire aujourd'hui avec l'Esprit-Saint au livre des Prophètes: *Frater qui adjuratur a fratre, quasi civitas firma*. Je me sens comme placé au milieu d'une ville imprenable depuis qu'un frère est venu à mon aide. . . .

"Si je pouvais lire ici tous les éloges renfermés dans les lettres reçues en réponse à l'invitation à assister au sacre de mon cher auxiliaire, vous seriez tous émerveillés et vous comprendriez pourquoi je m'applaudis si hautement du choix du Saint-Siège. Il y aurait même en des sortes de prédictions soit de la part du grand évêque (Mgr Laffèche) qui lui a donné la consécration sacerdotale, au témoignage du brave curé actuel de Louiseville (M. le chanoine J.-N. Tessier), soit de la part de ses savants et pieux maîtres, les bons Pères Jésuites du collège de Saint-Boniface, et nos pères aimés à tous deux, les chers Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal et de Rome, soit de la part de ses confrères de séminaire qui le notaient, dit l'un d'eux, comme *un futur évêque de l'Ouest*.

"Tout cela me réjouit l'âme et me semble de bon augure pour l'avenir et je me félicite de voir les deux clergés de Saint-Boniface et de Régina s'unir dans une même expression de respectueuse et



fraternelle estime envers l'élu de Dieu que les fidèles acclament déjà avec enthousiasme. . . .

“ En chantant ce matin la belle préface du sacre des évêques, j'ai été frappé de cette grave et étrange recommandation de notre Sainte Mère l'Église: “ Veritatem diligat, neque eam unquam deserat, aut laudibus aut timore superatus.” Pour tous ceux qui vous savent de la race des Hilaire et des Lafèche, il n'y a aucune inquiétude possible à votre sujet; ils savent que vous ne trahirez jamais par faiblesse ou par intérêt la cause sainte de la vérité.

“ Aussi je termine en vous souhaitant, avec une santé robuste, les saintes et douces joies du devoir, et de mériter toujours l'éloge que le préfet de l'empereur Valens faisait de S. Basile le Grand: “ Sire, nous sommes vaincus par cet évêque; il est plus fort que les flatteries, les arguments et les menaces.”

Ad multos et felicissimos annos!

LA NOUVELLE ANNEE

Le premier vœu qu'une revue catholique doit exprimer à l'occasion du renouvellement de l'année nous semble être celui que le Père commun de tous les fidèles a si ardemment à cœur et à la réalisation duquel il s'emploie de toutes ses forces: la restauration de la paix dans l'Europe ensanglantée par les dix-sept longs mois d'une guerre sans parallèle dans l'histoire de l'humanité.

Redisons souvent la prière composée spécialement par notre bien-aimé Pontife Benoît XV pour obtenir la paix. Supplions le Divin Cœur de “ prendre pitié de tant de mères angoissées pour le sort de leur fils; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !”

* * *

A l'aurore de la nouvelle année nous tenons à renouveler à nos compatriotes de l'Ontario nos vœux de succès dans la noble lutte qu'ils livrent pour défendre l'âme et le cœur de leurs enfants contre l'entreprise d'anglicisation du gouvernement de leur province, qui foule aux pieds les droits naturels et constitutionnels les plus certains. Comme l'écrivait au président de l'Association d'Éducation le

6 février dernier, du fond du Texas, celui dont la grande ombre continue de planer sur le champ de bataille où sont actuellement en jeu les droits sacrés des pères de famille et l'avenir religieux de la jeunesse canadienne-française de la province voisine, "le drapeau britannique que nous avons toujours servi loyalement, parfois même au prix de notre sang, et qui, sans nous, ne flotterait plus ni à Québec ni à Winnipeg nous doit bien de protéger nos droits à la foi catholique et à la langue de nos aïeux." Souhaitons qu'il se trouve au moins à Londres des juges qui interprètent les principes fondamentaux du pacte fédéral selon l'esprit qui animait les auteurs de la Confédération.

* * *

Notre modeste revue entre dans sa quinzième année honorée de la haute sympathie de nombreux lecteurs des diverses classes de la société canadienne, qui n'ont cessé depuis sa fondation de lui témoigner un vif et cordial intérêt. On la suit même à l'étranger. Il nous vient de temps en temps des témoignages qui partent de trop haut pour être considérés comme de simples formules de civilité. Nous les accueillons avec une vive gratitude et comme un précieux encouragement à travailler à rendre les pages de la revue de moins en moins indignes de tant de bienveillance. C'est ainsi que nous avons pensé en rendre la lecture plus facile aux yeux en intercalant un espace plus large entre les lignes. Durant l'année qui vient de se terminer nous avons aussi porté de douze à seize le nombre des pages de matières à lire.

Nous voulons consigner l'un des témoignages — public celui-là — auxquels nous venons de faire allusion. Il est extrait du mémoire sur *la presse française au Manitoba* présenté en 1912 au Congrès de la Langue française à Québec par M. Noël Bernier, avocat et rédacteur en chef du *Manitoba*. Ce mémoire est demeuré inédit jusqu'au mois d'août dernier, date à laquelle il a été publié dans *Le Parler Français* de Québec.

"*Les Cloches de Saint-Boniface* — écrivait M. Bernier — doivent occuper une place considérable dans la nomenclature de la presse française du Manitoba. Elles furent fondées, en janvier 1902, par Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface,

qui les intitula: "L'organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface."

"Le premier numéro de cette revue disait:

"Ces *Cloches* que le poète a chantées (allusion au célèbre poème de Whittier), auront comme une triple voix: voix de l'Eglise, elles chanteront le dévouement du prêtre, du missionnaire, de la religieuse, l'histoire de ces nombreux clochers et de ces saintes institutions que le zèle et le sacrifice a élevés à la gloire de Dieu; voix de l'Ecole, elles rediront les difficultés du passé et celles du présent, appelleront l'enfant à la source de la véritable science, appuyée sur les principes de la Foi; voix de la Colonie ou de la Paroisse, elles chanteront le succès du colon dans ce jeune pays et l'encourageront à travailler ce sol qui rend au centuple.

"Mettez vous en branle, humbles *Cloches de Saint-Boniface*. Que votre écho toujours harmonieux aille chanter partout, à la Colombie, au Pôle-Nord, au Yukon, dans tout le Nord-Ouest et jusqu'aux rives du Saint-Laurent, tout comme au Manitoba, la suave charité, la foi des aïeux, et la douce espérance.

"Vous serez le cri d'amour et le chant de la prière de tout un peuple fidèle à sa foi et aux traditions sacrées du passé."

In te cantatio mea semper.

"C'est ainsi que, depuis dix ans, *les Cloches de Saint-Boniface* apportent à la population française de notre province le compte rendu des travaux immenses que la religion catholique accomplit dans l'Ouest canadien. La collection des *Cloches* contient aussi des documents d'un très vif intérêt historique. Le pays est jeune: mais il y a déjà tant à relater! La Vérendrye et son époque, les premiers missionnaires, Monseigneur Provencher, l'œuvre de Monseigneur Taché, l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les luttes des catholiques pour leurs écoles."

M. Bernier terminait sa bienveillante note par des points de suspension pour indiquer qu'il n'avait pas l'intention de faire une énumération complète des choses à relater. Et maintenant que l'épiscopat de Mgr Langevin est terminé, un nouveau champ — et combien fécond — est ouvert à notre piété filiale. Nous y avons déjà cueilli plusieurs gerbes, mais combien restent encore à moissonner!

En même temps que nous recueillons les choses du passé, nous enregistrons au fur et à mesure les événements présents. *Les Cloches* sont vraiment les annales du diocèse et même, du moins dans les

grandes lignes, celles de l'œuvre merveilleuse qu'accomplit l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien tout entier. Là est la raison de l'intérêt qu'on y attache en tant d'endroits divers.

Nous prions nos fidèles lecteurs d'agréer nos meilleurs souhaits pour la nouvelle année. Puissent les échos de nos *Cloches* leur apporter, à chaque visite, avec les principales nouvelles catholiques de l'Ouest, un accroissement d'amour pour l'Eglise et pour le Pape, un intérêt toujours plus grand pour les graves questions que nous défendons, et aussi une sympathie toujours plus vive pour les développements rapides que prend le catholicisme dans nos immenses plaines.

Nous offrons aussi à nos annonceurs, dont la clientèle est d'autant plus appréciée que les affaires sont dans un état de gêne, nos remerciements sincères pour l'intérêt qu'ils portent à notre revue.

LA QUESTION DE L'ASSOMPTION

DEVANT SA SAINTETE BENOIT XV

Sous ce titre, une revue italienne, *Il Santuario di Caravaggio*, organe d'un sanctuaire, de la sainte Vierge dans la région de Milan, rend compte, dans son numéro du 26 septembre, d'une audience pontificale accordée à M. le chanoine Clino Crosta de Côme. (1) Nous en extrayons ces principaux passages.

« C'était le jour sacré de la Nativité de Marie. A 11.20 heures, j'étais en présence du Vicaire auguste de Jésus-Christ. Après les genuflexions d'usage et après avoir dit au Saint-Père ma joie d'être si bienveillamment accueilli par lui en ce beau jour, je lui présentai en toute humilité le livre de Dom Paul Renaudin qui a pour titre *La définibilité de l'Assomption*. Mon savant ami, Abbé des Bénédictins (2) de Clervaux, dans le grand duché de Luxembourg, m'avait chargé de déposer son ouvrage aux pieds de Sa Sainteté ainsi que les hommages de son monastère et ses vœux pour la définition de ce dogme marial, l'Assomption. Pendant que le Souverain Pontife lisait la lettre

(1) M. le chanoine Crosta est l'auteur d'une théologie dogmatique en quatre volumes à l'usage des séminaristes et de divers ouvrages sur l'Assomption.

(2) Dom Renaudin et sa communauté sont des bénédictins français depuis longtemps en exil.

et feuilletait le volume, il se mit à dire: "C'est ce même abbé Bénédictin, qui, en 1902, au congrès marial international de Fribourg, s'est tant occupé du mouvement pour la définition de l'Assomption". . . . "Oh! continua le Saint-Père, je vois avec beaucoup de satisfaction cette sorte d'études et de travaux. Je ne puis en dire plus long maintenant sur le projet et le grand désir que j'ai de promouvoir la piété envers la Sainte Vierge". . . . Et comme il continuait à feuilletter le livre et qu'il en arrivait au chapitre *Les avantages de la définition dogmatique de l'Assomption*: "Bien, ajouta-t-il, j'en garderai volontiers, et d'autant mieux pour ce point qui est pratique". . . . Sa Sainteté voulut bien encore me manifester ses sentiments sur les divers côtés de la question, et notamment elle me signala l'étonnement que pourraient éprouver les fidèles qui déjà croient d'une foi si ferme à l'Assomption. "Ce dernier point, dit le Saint-Père, fixe beaucoup mon attention." En présence de ces paternelles préoccupations de l'âme noble et pieuse du pontife, j'eus la hardiesse, puisqu'il paraissait m'y autoriser, de lui répondre: "Très Saint-Père, dans sa sagesse de Vicaire de Dieu, Votre Sainteté trouvera la formule qui évitera aux bons fidèles ce pieux étonnement et élèvera la foi au glorieux mystère de l'Assomption. La gloire d'une définition dogmatique et solennelle, comme celle qui regarde l'Assomption, je souhaite qu'elle orne la couronne pontificale du pape qui se prépare à être le pape de la paix." A cette déclaration ingénue et quelque peu osée, un aimable sourire effleura les lèvres du pontife. Puis me regardant avec un air de majesté sacrée il me dit: "Eh bien! je vous l'assure, à la conclusion de la paix, j'ordonnerai que l'on reprenne les études concernant l'Assomption."

Le digne chanoine favorisé de cette audience en a publié lui-même le récit. Il ajouta que midi ayant sonné, le Saint-Père l'invita à dire l'*angelus* avec lui, puis il le congédia avec les paroles les plus aimables.

Gloire à Marie naissante! Que par les mérites de sa sainte enfance l'Eglise arrive bientôt à la possession plus parfaite de cette vérité qu'elle tient déjà d'une foi si ferme: la Vierge Mère de Dieu est dans le ciel en âme et en corps, tel est l'enseignement de la tradition apostolique.

J.-B. CHATAIN,
professeur de philosophie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

ELECTION — CONSÉCRATION — PALLIUM.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant quelques explications sur les trois principaux degrés que doit franchir un archevêque pour arriver à la pleine possession de ses pouvoirs et au droit de les exercer dans toute son étendue.

Ces trois degrés sont l'élection, la consécration et l'imposition du pallium.

On sait que dans l'Eglise catholique le choix des évêques se fait de différentes manières, variant avec les lieux, les usages et parfois les traités survenus entre le Saint-Siège et certains gouvernements. Mais quelque soit le mode adopté, le Souverain Pontife se réserve toujours le droit formel d'agréer et de confirmer les candidats qui lui sont proposés.

Sur réception des pièces officielles émanant de Rome et lui annonçant sa nomination, l'élu jouit aussitôt, dans les diocèses où il n'existe pas de chapitre, du plein pouvoir de juridiction. Mais s'il est préposé au gouvernement d'une Eglise pourvue d'un collège de chanoines, le titulaire doit tout d'abord présenter ses lettres d'élection au chapitre, afin que celui-ci en reconnaisse l'authenticité. Cette reconnaissance faite, le prélat peut tout de suite prendre en mains l'administration de son diocèse.

S'il fallait s'en tenir à la lettre du droit canonique, le titulaire d'une Eglise métropolitaine ne pourrait pas prendre le titre d'archevêque, ni même celui d'archevêque élu, avant d'avoir obtenu le pallium. Mais cette prescription, autrefois très rigoureuse, semble être tombée en désuétude depuis longtemps. Benoît XIV en faisait déjà la constatation, comme le remarque De Angelis, dans ses *Prælectiones Juris Canonici*, Lib. I, Tit. VIII, page 167: *Ante pallii assecutionem isti praelati patriarchatus et provinciae jurisdictionem non habent, et de summo jure nec Patriarchæ nec Archiepiscopi vocari possunt; sed hodie hac appellatione gaudent*, Benedictus XIV, *op. cit.* No 17.

D'ici au jour de leur prise de possession, nos nouveaux archevêques de l'Œst portent le titre d'archevêques élus et Nos Seigneurs de Régina et de Saint-Boniface conservent les pouvoirs de

juridiction respective qu'ils avaient avant leur élévation à la dignité de métropolitain. Mgr l'archevêque élu de Saint-Boniface demeure administrateur de tout l'ancien diocèse de Saint-Boniface jusqu'à la prise de possession de son siège par Mgr l'archevêque élu du nouveau diocèse de Winnipeg.

L'épiscopat, cependant, ne consiste pas uniquement ni principalement dans le pouvoir et l'exercice de juridiction, mais dans la consécration épiscopale. Nos Seigneurs de Régina et de Saint-Boniface la possèdent déjà.

Toutefois, même chez l'archevêque élu et sacré, l'exercice des pouvoirs épiscopaux se trouve encore limité, en une certaine mesure, jusqu'à l'époque de l'imposition du pallium.

Cette particularité vient de ce que, d'après les termes du *Pontifical*, c'est le pallium qui constitue la plénitude de la dignité et de la juridiction archiépiscopales. C'est pourquoi avant de l'avoir obtenu, les archevêques ne peuvent remplir, à moins d'une dispense spéciale du Saint Siège, aucune des fonctions pendant lesquelles ils doivent revêtir cet ornement sacré, comme la consécration des évêques, les ordinations de prêtres, la confection du saint-chrême, la dédicace des églises, la convocation des conciles et des synodes diocésains. Cette privation leur est imposée pour les exciter, suivant l'esprit de l'Église, à demander le pallium sans retard. Ce complément des habits pontificaux ne s'obtient qu'après trois demandes ou instances consécutives, exprimées par ces trois mots: *instanter, instantius, instantissimè*.

Les bulles des nouveaux archevêques élus ne sont pas encore arrivées, S. G. Mgr l'archevêque élu de Saint Boniface continue, comme nous l'avons indiqué, à administrer le diocèse en vertu des pouvoirs d'administrateur *sedè vacante*. Le siège demeurera formellement vacant jusqu'à ce que Sa Grandeur en prenne officiellement possession. Le temps sera venu alors, pour les prêtres, de commencer à nommer le nouvel archevêque (ARTHURUS) au canon de la messe et à l'oraison *Deus omnium fidelium pastor et rector*, qui se chante au salut du Très Saint Sacrement.

Dans le diocèse de Régina, comme l'archevêque élu est déjà en possession comme évêque titulaire, son nom continue à être mentionné comme auparavant.

ARTICLES REMIS

Nous regrettons d'être contraint de remettre au prochain numéro la suite de la biographie de Dom Benoît. Nous devons remettre aussi à des numéros subséquents des articles sur les nouveaux archevêques de Régina et de Winnipeg.

La table des matières du volume XIV sera expédiée avec le prochain numéro ou au plus tard le 1er février. C'est un travail d'assez longue haleine et ceux qui font relier *Les Cloches* voudront bien nous pardonner ce retard indépendant de notre volonté.

FEU LE R. P. RICHARD D'ALTON, O. M. I.

Le R. P. Richard D'Alton, O. M. I., ancien curé de la paroisse Sainte-Marie à Winnipeg, est décédé le 7 décembre au Texas, où il résidait depuis dix-huit mois dans l'intérêt de sa santé. Il était né au diocèse de Cashel en Irlande en 1848; il fit son oblation en 1867 et fut ordonné prêtre en 1872.

Quand il arriva à Winnipeg le 19 décembre 1908, il venait d'Angleterre où il comptait de nombreux états de service dans le ministère des paroisses et des missions. Il prit possession de la paroisse Sainte-Marie le 27 décembre et y travailla avec un zèle remarquable pendant plus de trois ans. Souffrant déjà du mal qui l'a couché dans la tombe, il fut contraint d'abandonner ses absorbantes fonctions de curé au printemps de 1912. Il laissa Winnipeg pour Calgary. Le voisinage des eaux minérales de Bauff lui permit de continuer à travailler quelque temps encore dans la vigne du Seigneur, mais le besoin d'un climat plus doux se fit bientôt sentir. C'est alors qu'il partit pour le Texas, où il souffrit un long martyre causé par la maladie et l'inaction à laquelle il se trouva réduit. Il ne cessa d'édifier ses frères en religion pendant tout ce temps et il remit son âme à Dieu la veille de la fête de l'Immaculée-Conception.

Le regretté défunt laisse la mémoire d'un prêtre et d'un religieux remarquable par son zèle apostolique, sa haute piété et son grand esprit surnaturel. Il avait une grande dignité et l'on s'inclinait devant lui lorsqu'il parcourait les rues de Winnipeg en soutane et en manteau romain.

Le 13 décembre un service solennel fut chanté pour le repos de son âme dans l'église Sainte-Marie par le R. P. Cahill, provincial des O. M. I.

R. I. P.

LE CULTE DE SAINT ALBERT DE LOUVAIN AU CANADA

DE *La Foi Catholique* DE PARIS.

Le vénérable archevêque d'Edmonton au Canada (ancien diocèse de Saint-Albert), Mgr Legal, des Oblats de Marie Immaculée, a daigné nous adresser la lettre suivante, qui contient des détails au sujet du culte de saint Albert dans la chère et lointaine "Nouvelle-France."

ARCHEVÊCHÉ D'EDMONTON.

Saint-Albert (Alberta), Canada, le 26 Mars 1915.

Bien cher Monsieur le Chanoine,

Le dernier numéro reçu (25 Janvier-25 Février) de votre importante revue, *La Foi Catholique*, a été pour moi particulièrement intéressant, en raison de ce que vous exposez touchant saint Albert de Louvain, et la fête du Roi Albert de Belgique.

Il faut vous dire que ce diocèse a été le diocèse de Saint-Albert jusqu'au moment où il a été érigé en archidiocèse, sous la dénomination d'Archevêché d'Edmonton. Edmonton étant la capitale de la province d'Alberta, avec une population de 72 000 âmes, tandis que Saint-Albert n'est qu'une petite bourgade à neuf milles d'Edmonton. Cependant, les temps difficiles que nous traversons m'ayant empêché de me transporter à Edmonton, je réside encore à Saint-Albert, dont l'Eglise cathédrale a pour titulaire le saint martyr que vous avez célébré. Ce titulaire a été choisi par Mgr Taché, autrefois archevêque de Saint-Boniface, en raison du patron d'un vénérable missionnaire, le R. P. Albert Lacombe, qui vit encore, âgé de 88 ans, et qui a été le fondateur de cette mission.

Nous avons donc un office spécial de saint Albert, dont je vous envoie une copie. L'oraison offre une petite *variante* de celle que vous donnez. (1) Nous avons aussi une relique insigne obtenue des

(1) Deus, qui beatum Albertum Pontificem martyrii corona decorasti, et ecclesiasticæ libertatis "constituisti defensorem" (Propre de Reims: ecclesiasticæ libertatis "defensorem elegisti")

Carmélites de Bruxelles, par Mgr Vital J. Grandin. O. M. I., mon vénéré prédécesseur et premier Evêque de Saint-Albert. Vous trouverez des détails sur les reliques existantes de saint Albert dans un opuscule du Dr Louis Vervaeck, publié à Bruxelles en 1907, et inséré dans les *Analecta Bollandiana*, tome XXVI.

Je me rappelle avoir vu moi-même, dans le trésor de la Cathédrale de Liège, un très ancien coffret avec l'inscription: *Ex ossibus Sti Alberti Episcopi Leodiensis*. Espérons que ce trésor n'aura pas eu à souffrir dans le siège de Liège.

J'ai cru que ces quelques détails pourraient peut-être vous intéresser.

Veillez me croire, bien cher Monsieur le Chanoine, votre tout dévoué en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† EMILE J. LEGAL, O. M. I.,
Archev. d'Edmonton.

BENEDICTION DE DEUX NOUVELLES EGLISES

Le 19 décembre Mgr Dugas, P. A., a béni la nouvelle église de Kenora, Ont. On se rappelle que la veille de Noël, l'an dernier, un incendie avait entièrement consumé l'église de cette paroisse. Elle a été reconstruite dans le cours de l'année. Cette paroisse est aux soins des RR. PP. Oblats et le R. P. W. Vézina en est le curé depuis 1908. Sa fondation remonte à 1883.

* * *

Le 21 décembre S. G. Mgr Béliveau, archevêque élu de Saint-Boniface, a béni une autre nouvelle église à Pinewood, Ont. Cette église remplace l'ancienne qui remontait à la fondation de la paroisse en 1896. M. l'abbé Ludger Bastien est le curé de cette paroisse depuis 1910. M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, accompagnait Monseigneur, ainsi que M. l'abbé J.-C. St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste et curé de Pinewood de 1896 à 1907, M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache et frère de M. le curé de Pinewood, et M. l'abbé L. Rivard, curé de Woodridge. D'autres prêtres de la

partie ontarienne du diocèse étaient aussi présents à la cérémonie: le R. P. Valès, O. M. I., principal de l'école indienne de Coutchichim, le R. P. Costiou, O. M. I., curé de Fort Frances, et M. l'abbé C. Paillé, curé de Rainy River.

PROFESSION RELIGIEUSE A LA MAISON PROVINCIALE

Le 14 décembre S. G. Mgr l'Archevêque élu a présidé une cérémonie de profession religieuse à la Maison Provinciale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface.

Ont prononcé leurs premiers vœux les Rdes Sœurs Délia Choquette, de Mariapolis, Man., et M.-Alice Marcoux, de Lorette, Man. Celles, dont les noms suivent, ont prononcé leurs derniers vœux: Sœurs Eléonore Rodier et Amélia Gauthier, de l'hôpital de Saint-Boniface; Sœurs Rose-Anna Grégoire et Claire Sauvé, de la mission de Lebret, Sask., et Sœur Clara Nadeau, de celle de Saint-François-Xavier, Man.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier du diocèse.

A leur dernier chapitre, tenu en octobre, les Rdes Sœurs Grises ont décidé que toutes les Sœurs qui n'avaient pas encore prononcé leurs vœux perpétuels reprendraient leurs noms de famille et que les nouvelles garderaient leur nom à l'avenir. On revient ainsi d'une manière complète à l'esprit de la fondatrice, la Vénéralle Mère d'Youville, qui garda toujours le nom de famille par lequel elle était connue dans le monde avant de devenir religieuse. On sait qu'un nombre assez considérable de Sœurs Grises de Montréal portent leur nom de famille, mais ce nom était changé s'il y avait déjà dans la communauté une Sœur de ce nom. On distinguera désormais les Sœurs du même nom par leur prénom ou nom de baptême.

DING! DANG! DONG!

— La dépêche annonçant la nouvelle officielle de l'élection de S. G. Mgr Béliveau comme archevêque de Saint-Boniface est arrivée à l'archevêché le 17 décembre à 9½ du soir. Le lendemain, à 2 heures de l'après-midi, les cloches de la cathédrale et celles des nombreuses

institutions religieuses de la ville ont sonné ensemble pendant un quart d'heure en signe de réjouissance.

— Le 12 décembre S. G. Mgr Mathieu, archevêque élu de Régina, a béni une superbe cloche venant de France pour sa pro-cathédrale. Elle pèse plus de mille livres.

— Outre un remarquable article sur Mgr l'Archevêque élu, *Le Manitoba* du 22 décembre publie la belle adresse que M. le maire F. Lachance lui a présentée après le chant du *Te Deum* dimanche le 19 et le résumé de la réponse de Sa Grandeur, réponse dans laquelle on sent vibrer l'âme apostolique de ses prédécesseurs. La Société St-Jean-Baptiste de la ville et la chorale de la cathédrale ont aussi adressé de chaleureuses félicitations à l'élu. L'enthousiasme des fidèles à son endroit, dont parlait Mgr Langevin le jour du sacre, est vraiment à son comble.

— I never relied on any other agency than prayer for the success of any of my undertakings, firmly believing as I do that the world is not ruled by the hand that holds the scepter, but by the heart that breathes the prayer. — Mgr QUIGLEY.

— Dimanche, le 19 décembre, les Polonais de Winnipeg ont tenu une grande assemblée revendiquant le maintien de l'enseignement bilingue anglo-polonais dans les écoles où la loi actuelle leur en reconnaît le droit. Le nouveau gouvernement provincial aurait l'intention, paraît-il, de modifier la clause bilingue de l'arrangement Laurier-Greenway. La *Northwest Review* a publié le texte anglais de la lettre que le Comité de la Ligue constituée par l'assemblée a adressée au premier ministre du Manitoba.

— Le 22 décembre les élèves de l'Académie Provencher de Saint-Boniface ont donné une soirée dramatique et musicale. S. G. Mgr l'Archevêque élu la présidait. Un public nombreux se pressait dans la salle et goûta fort les spirituelles comédies qui furent rendues avec beaucoup de naturel.

— Nous accusons réception, avec sincère reconnaissance, d'un joli calendrier de la Jeunesse étudiante de Québec imprimé aux ateliers de *L'Action Sociale Catholique*.

— Le presbytère de Saint-Lazare a été consumé par le feu le 22 novembre dernier. Nos vives sympathies à M. l'abbé W. Lalonde, onré, qui a perdu jusqu'à son bréviaire dans cet incendie.

— Le théâtre de tous les temps et de tous les pays a été une école d'immoralité et une cause de décadence. Quelques exceptions passagères ne prouvent rien contre un pareil ensemble.

— Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas perdre leur temps tout seuls; ils sont le fléau des gens occupés. — De Bonald.

— Le Conseil de ville de Montréal a voté \$1 000 en faveur des Canadiens Français de l'Ontario; celui de Québec a décidé à l'unanimité de faire la même chose. Les deux premières municipalités, qui ont souscrit pour aider nos compatriotes ontariens à défendre leurs droits scolaires, sont celles du village et de la paroisse d'Yamachiche.

— La prohibition a été votée aux Trois-Rivières par une majorité de 461 voix. Un avis de motion, demandant un referendum sur la prohibition à Québec, vient d'être présenté au Conseil de ville. On espère que la mesure pourra être soumise aux contribuables en février prochain. Nul doute que la ville de Champlain suivra l'exemple de la ville de La Violette et que le tour de celle de Maisonneuve viendra. Souhaitons ardemment que notre province du Manitoba se prononce en faveur de l'Acte Macdonald qui sera soumis au vote des électeurs à la fin de mars prochain sous forme de referendum. Sus aux buvettes!

Cette mesure, quoique laissant à désirer sur certains points, constituera une immense progrès dans la bonne voie et portera un coup mortel au monstre de l'alcoolisme qui exerce tant de ravages dans notre beau Manitoba.

R. I. P.

— S. G. Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, décédé dans sa ville épiscopale. Il était évêque depuis 33 ans et par conséquent le doyen de l'épiscopat canadien. Nous ne pouvons aujourd'hui que recommander son âme aux prêtres de nos lecteurs. Nous donnerons une notice biographique au prochain numéro.

— Monsieur le Comte Thellier de Poncheville, père de Monsieur l'abbé Thellier de Poncheville, décédé à Valenciennes, en territoire occupé par les Allemands. Il avait pris une part éminente au Congrès de la Langue Française à Québec en 1912. Une de ses filles est religieuse du Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet.

— Madame Vve Auclair, mère de M. l'abbé Elie-J. Auclair, de l'archevêché de Montréal, décédée à Saint-Polycarpe, Qué.